



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 23999:2021

Revêtements de sol résilients - Détermination de la stabilité dimensionnelle et de l'incurvation après exposition à la chaleur (ISO

Resilient floor coverings - Determination
of dimensional stability and curling after
exposure to heat (ISO 23999:2021)

Elastische Bodenbeläge - Bestimmung
der Maßhaltigkeit und Schüsselung nach
Wärmeeinwirkung (ISO 23999:2021)



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 23999:2021 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 23999:2021.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 23999:2021

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 23999**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Novembre 2021

ICS 97.150

Remplace l' EN ISO 23999:2018

Version Française

**Revêtements de sol résilients - Détermination de la
stabilité dimensionnelle et de l'incurvation après
exposition à la chaleur (ISO 23999:2021)**

Elastische Bodenbeläge - Bestimmung der
Maßänderung und Schüsselung nach
Wärmeeinwirkung (ISO 23999:2021)

Resilient floor coverings - Determination of
dimensional stability and curling after exposure to heat
(ISO 23999:2021)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 20 septembre 2021.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire	Page
Avant-propos européen	3

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 23999:2021) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 219 « Revêtements de sol » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 134 « Revêtements de sol souples et revêtements de sol textiles » dont le secrétariat est tenu par NBN.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en mai 2022 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en mai 2022.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne sauraient être tenus pour responsables de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Ce document remplace l'EN ISO 23999:2018.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 23999:2021 a été approuvé par le CEN en tant que EN ISO 23999:2021 sans aucune modification.

**Revêtements de sol résilients —
Détermination de la stabilité
dimensionnelle et de l'incurvation
après exposition à la chaleur**

*Resilient floor coverings — Determination of dimensional stability
and curling after exposure to heat*



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principe	1
4.1 Stabilité dimensionnelle	1
4.2 Incurvation	1
5 Appareillage	2
5.1 Étuve	2
5.2 Plaques de support	2
5.3 Dispositif de mesure	2
5.3.1 Appareil de mesure	2
5.3.2 Micromètre	2
5.3.3 Plaque rigide	2
5.3.4 Gabarit carré	3
5.3.5 Jauge à bouts et à cadran indicateur (adaptée pour mesurer les dimensions des dalles ou des lames)	3
5.3.6 Cale calibrée ou pièce d'écartement	4
5.4 Dispositif de coupe	5
6 Éprouvettes	6
6.1 Généralités	6
6.2 Largeur de lame	6
7 Conditionnement	6
8 Mode opératoire d'essai	7
8.1 Préparation des éprouvettes	7
8.2 Mesure initiale	7
8.2.1 Incurvation	7
8.2.2 Dimensions linéaires	8
8.3 Exposition à la chaleur	8
8.4 Re-conditionnement	8
8.5 Mesure finale	8
8.5.1 Généralités	8
8.5.2 Incurvation	9
8.5.3 Dimensions linéaires	9
9 Calcul et expression des résultats	9
9.1 Pour l'incurvation	9
9.2 Pour la stabilité dimensionnelle	10
9.3 Pour les dimensions linéaires	10
10 Rapport d'essai	11
Annexe A (informative) Mesure des variations dimensionnelles dues à la chaleur	13
Bibliographie	15